

Toulouse. Immobilier : l'ex-conseillère d'Omnium Finance menacée de mort



Vie locale, Toulouse

Publié le 22/06/2009 à 08:14 , mis à jour à 18:45

Claudy Giroz, ancienne conseillère chez le promoteur toulousain Omnium Finance a quitté la Ville rose sous escorte vendredi soir. « Les policiers m'ont raccompagnée jusqu'à l'autoroute. Ils étaient soulagés de me voir partir saine et sauve », raconte cette ex-conseillère, radiée par Omnium en 2007 et qui a été suivie de très près par la police durant son séjour toulousain.

À l'origine de cette protection rapprochée, deux appels téléphoniques nocturnes. « Des menaces par téléphone à mon domicile en Haute-Savoie. Quelqu'un a dit à mon mari qu'il allait me flinguer. Une femme a téléphoné une heure plus tard pour ajouter : « On va lui faire sa peau » », souligne la présidente de l'association de défense des investisseurs et mandataires, victimes d'opérateurs de produits de défiscalisation (Adim).

Pendant que son mari était menacé, Claudy Giroz dormait tranquillement dans un hôtel toulousain. Son mari a, en revanche, passé une nuit blanche. « Au matin, il m'a prévenue. J'ai contacté la préfecture de la Haute-Garonne qui a pris au sérieux les menaces. Ce n'est pas la première fois que je subis des pressions inquiétantes... » Après avoir manifesté avec une trentaine d'investisseurs en colère de la place du Capitole au palais de justice, Claudy Giroz a déposé plainte au commissariat central pour « menaces de mort ». Cette plainte sera traitée par le SRPJ de Toulouse.

La présidente de l'Adim se débat pour dénoncer l'attitude de promoteurs spécialisés dans la défiscalisation, Omnium et Akeyris. « De très nombreux investisseurs ont acheté des biens

surfacturés pour lequel ils ne trouvent pas de locataire et perdent la défiscalisation Robien ou Borlo. C'est de l'escroquerie ».

Des accusations graves qui font réagir le groupe Omnium qui parle de « tentative de déstabilisation » orchestrée par Claudy Giroz. Et l'avocat du groupe toulousain, Me Francis Szpiner, rappelle : « Entre les accusations de Mme Giroz et la vérité il y a toujours une très grande marge. Elle a déjà été deux fois condamnée à la requête du groupe Omnium pour tentative de chantage et dénigrement. Si elle a été menacée, nous en sommes désolés mais nous n'y sommes pour rien. Et avec les moyens modernes d'investigations, on saura très vite par qui ».

Du côté du groupe Akerys, Me Simon Cohen tempère : « Je ne peux pas réagir sur un dossier dans lequel je n'ai pas été saisi. Ces menaces me semblent abracadabrantes tout comme les accusations de cette femme ».

Andrée Brassens avec Jean Cohadon